



Signatures de plusieurs cdd

Par **Skorpionfaro**, le **23/10/2009** à **22:32**

Bonjour,

je suis transporteur véhicule léger, j'ai déjà signer un premier CDD de trois mois puis il y a peu un deuxième CDD de troismois. J'aimerais un troisième CDD, le 10 janvier date de la fin de mon CDD actuel, d'une période d'environ un an.

Seulement, me semble-t-il, on en a parlé avec mon patron, seul deux CDD sont possible, à moins de respecter la période des 1/3 de durée des contrats précédents, soit 2 mois, ce qui ne nous est pas possible.

Pouvez vous me le confirmer, dans un premier temps.

Ensuite ma question est la suivante, pour contourner mais toujours rester dans la légalité, ce cas serait-il possible si je démissionne au cours de mon second CDD, le 9 janvier par exemple, et ressigne un CDD d'un an donc au 11 janvier?

Je souhaite suivre une formation assez honéreuse au cours du premier semestre 2011, et pouvoir bénéficier de l'allocation au chômage durant celle-ci. Ce qui ne sera pas possible si je démissionne de mon futur CDI, en décembre 2010.

J'espère avoir été clair, et vous remercie d'avance des vos informations.